



Et si on parlait de... p. 2-3  
La place des hommes dans le métier  
d'assistant maternel

VOTRE SECTEUR p.4  
Infos et  
nouvelles

Zoom sur les VEO p.3

Édito

L'accueil individuel : une priorité



En 2024, Saint-Brieuc Armor Agglomération renouvellera non seulement son Contrat de Projet avec la CAF relatif à l'activité du Relais Petite Enfance, mais aussi son

Schéma Intercommunal d'Orientations Petite Enfance.

Quatre années où la collectivité mettra en œuvre des mesures pour être au plus près de la réalité de son territoire. L'attractivité de l'accueil individuel et l'accompagnement des professionnels dans leur parcours métier seront au cœur des préoccupations.

En attendant, je vous souhaite à toutes et tous une très belle rentrée et vous dis à bientôt pour fêter ensemble les 10 ans du Relais Petite Enfance de Saint-Brieuc Armor Agglomération.

**Loïc Raoult**  
Vice-président

Cohésion sociale, CIAS, Famille, Santé, CTG

## Le Relais de l'agglomération fête ses 10 ans Venez nombreux pour souffler les bougies !

Le samedi 9 septembre prochain, le Relais Petite Enfance de Saint-Brieuc Armor Agglomération soufflera ses 10 bougies. Dix années, ce n'est pas rien et pour marquer l'évènement, un temps fort est organisé à l'hippodrome de la Baie avec les professionnels et leur famille.

**Un moment convivial à partager ensemble !**

En dix ans, il s'en est passé des choses ! Impossible de résumer ici toutes les étapes de développement du Relais de Saint-Brieuc Armor Agglomération. Comme un enfant, il a grandi, appris, s'est éveillé, s'est enrichi, s'est construit. Année après année, le Relais a su se remettre en question, se renouveler pour offrir aux professionnels et aux familles un service au plus près de leurs attentes.

C'est avec beaucoup d'impatience, que les animatrices et animateur, avec qui vous partagez chaque semaine, ateliers, soirées, expériences communes, vous attendent le samedi 9 septembre avec votre famille.

Venez comme vous êtes, avec vos enfants, vos compagnes et compagnons, pas besoin d'inscription. Des jeux, des animations pour tous, des

sucreries, et plein de surprises rythmeront la matinée. N'oubliez pas votre pique-nique et à très vite !



**les 10 ans**  
du Relais Petite Enfance  
de Saint-Brieuc Armor Agglomération

Pour les assmat's et leur famille\*  
Le samedi 9 septembre  
Hippodrome de la Baie | Yffiniac  
de 10h00 à 12h30  
Gratuit sans inscription

**Pour petits et grands**  
Café d'accueil et p'tits croissants  
Nombreuses animations et jeux de plein air  
Interlude musical avec Samuel Cosson  
Et plein d'autres surprises !  
Possibilité de pique-niquer sur place après les festivités

Renseignements | info  
Relais Petite Enfance  
02 96 77 60 50  
rpeaggl@sbaa.fr  
\*les enfants restent sous la responsabilité de l'adulte accompagnant

La terre, la mer, l'avenir en commun  
0000 saintbrieuc-armor-agglo.fr



Animations, ateliers

Le coin des enfants  
On a testé pour vous...

## Rendez-vous au jardin !



Quoi de mieux que le jardinage pour découvrir les saisons, la nature, le cycle de la vie ? Le jardinage offre une multitude de possibilités d'activités à faire avec les enfants qui sont sources d'éveil, d'explorations sensorielles, de développement et d'apprentissages.



A l'automne, faites découvrir les fruits et légumes de saison, plantez la mâche, ou bien ramassez les feuilles ! Pousser une brouette, ratisser, se pencher pour ramasser en gardant l'équilibre, cela va permettre à l'enfant de développer sa motricité globale. Toucher les feuilles et la terre stimule les sens, et s'amuser en plein air permet de faire le plein de vitamine D !

A bientôt pour d'autres activités au jardin !



La promotion du métier d'assistant maternel constitue une mission phare du Relais. Cette dernière s'inscrit dans un contexte de départs en retraite et de désaffection du métier.

Cette valorisation de la profession doit se faire tant auprès des femmes que des hommes, dans une volonté de parité et d'égalité homme-femme (loi de 2014).

Alors, qu'en est-il aujourd'hui de la place des hommes dans la profession ?

Trois d'entre eux nous ont raconté leur parcours.

Selon l'INSEE, la répartition des professions par sexe reste globalement cloisonnée de façon assez traditionnelle, et particulièrement pour celles du secteur de la petite enfance, comme l'assistant maternel. En 1977, le métier s'ouvre aux hommes tout en changeant de dénomination : de nourrice à assistant maternel.

### Les préjugés ont la vie dure

Le métier a longtemps souffert (et encore aujourd'hui) de clichés, de stéréotypes engendrant une faible attractivité du métier pour les hommes. Sans compter l'image associée de la précarité du salaire... Par ailleurs, dans l'imaginaire de notre société, le métier d'assistant maternel est un emploi exclusivement dédié aux femmes. La dénomination « maternel » participe à cet ancrage féminin car dérivée du latin *maternus*, qui vient de *mater*, *mère*. Il renvoie par ailleurs à la fonction de maternage longtemps dévolue exclusivement aux femmes. Or, on le sait aujourd'hui, le maternage peut être assuré tout autant par une femme que par un homme.

Aujourd'hui, nous observons une timide évolution des mentalités même si la proportion d'hommes à exercer reste encore très faible (moins de 1%). Sur le territoire de l'agglomération, actuellement sept hommes exercent la profession.

### Réalistes et engagés

Mais il ressort que les hommes exerçant le métier le font avec un réel engagement et une véritable passion, sans pour autant nier les réalités d'une activité parfois difficile.

Pour illustrer ces propos, nous avons recueilli le témoignage de trois assistants maternels exerçant sur le territoire à la fois sur leurs débuts dans la profession, les éven-

tuels freins rencontrés et leur vision du métier.

Un grand merci à Marc, Fabrice et Jean-François pour leurs témoignages qui ont permis de nourrir cet article ●

### Propos recueillis le Relais Petite Enfance

#### Pouvez-vous raconter vos débuts ?

« Travaillant à l'époque dans un autre département, l'Orne pour ne pas le citer, donc milieu très rural, j'ai dû m'adapter à certains regards et certaines réflexions un peu méprisants voire suspicieux : « un homme, assistant maternel ! Bref, une fois ces préjugés dépassés et avec une dose de diplomatie et d'écoute, généralement tout se passe très bien », évoque Marc.

« N'ayant jamais entendu parler d'hommes exerçant cette profession, j'ai eu peur de me lancer », se souvient Fabrice.

#### Quels ont été les freins dans votre projet ?

« Contrairement aux doutes que je pouvais avoir lorsque j'ai décidé de faire ce métier, mes proches ont très bien pris cette décision et j'ai eu un soutien inconditionnel à ce niveau. Mes amis ont plutôt bien accueilli la nouvelle et m'ont apporté également leur soutien », se rappelle Marc. « Je n'ai personnellement rencontré aucun frein. Mes proches m'ont soutenu dans mon choix. Quand je dis que je suis assistant maternel les gens sont en général agréablement surpris », témoigne Fabrice.

#### Vocation ou reconversion ?

« Dans le cadre de mon objection de conscience, une crèche parentale m'a donné la chance de travailler durant 20 mois dans leur structure. Un souvenir extraordinaire qui m'a permis de conforter mon souhait de travailler avec les tout-petits », raconte qui



### [ Les V.E.O.

### Violences Educatives Ordinaires]

**V.E.O., 3 lettres pour tous ces gestes, banalisés, qui sous couverts d'éducation sont imposés aux enfants, faisant fi de leur violence.**

**Fessées, gifles, bousculades, cris, mise au coin : ça fait mal, ça fait peur, c'est humiliant, mais l'enfant doit obéir !**

Pourtant, depuis plusieurs années maintenant, des études ont démontré que le développement neurologique de l'enfant prend du temps. Nous savons que l'enfant, au cerveau immature ne maîtrise pas, ou mal ses réactions. Il est encore important de rappeler qu'un bébé ne fait pas de caprice, qu'une colère n'est que l'expression d'un trop-plein d'émotions que l'enfant ne sait pas encore gérer.

Notre devoir d'adulte est d'accompagner l'enfant dans son développement, de l'aider à grandir, à se construire. Pour cela, pas de meilleur outil que la patience et la répétition qui permettront à l'enfant d'imprimer durablement les règles établies. Ajouter du stress et de la violence là où l'enfant est déjà dépassé est absolument contre-productif.

#### Cadrer mais sans violence

Lutter contre les VEO ne signifie pas laisser tout faire ! L'enfant a besoin d'un cadre structurant et bien identifié pour avancer sereinement. Nul besoin ici de recourir à la violence pour le faire respecter.

Notre pays est signataire de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant depuis 1989 et s'est engagé à prendre « toutes les mesures législatives, administratives, sociales et éducatives appropriées pour protéger l'enfant contre toute forme de violence ». En 2019, l'article 371-1 du code civil acte que « l'autorité parentale s'exerce sans violence physique ou psychologique ».

Il est donc temps de mettre la théorie en pratique ! ●

#### Pour aller plus loin :

L'association Stop VEO s'est spécialisée dans l'accompagnement des familles et des professionnels.

Plus d'informations sur [StopVEO.org](http://StopVEO.org).

*s'est découvert une vraie vocation.*

Fabrice et Jean-François, quant à eux, évoquent une reconversion professionnelle :

« Après avoir effectué plus de trente ans comme encadrant dans la logistique, je sentais le besoin de faire autre chose. Ma femme exerçait ce métier depuis plus de 5 ans à cette époque, et le travail qu'elle a accompli avec les résultats satisfaisants qu'elle a obtenus, ont fait que je me sentais bien pour pratiquer ce métier. Effectivement, je voyais les enfants le midi et le soir et je sentais un bon feeling avec eux ».

« Après 10 ans dans un atelier de menuiserie/agencement, j'avais besoin de changement, loin du bruit des machines, de la poussière et surtout du stress. J'avais déjà envisagé vers 2006-2007 de me reconvertir dans la petite enfance car j'ai toujours eu un bon contact avec les jeunes enfants. Notamment avec ceux que gardait ma femme qui est aussi assistante maternelle.

Je ne savais pas si les futurs employeurs seraient prêts à confier leur enfant à un homme. Mais l'idée d'exercer ce métier est restée dans un coin de ma tête et c'est en 2013 que j'ai osé sauter le pas ».

#### Etes-vous épanouis dans votre métier ?

« Je me sens très bien dans mon métier. C'est un travail qui demande beaucoup d'attention, de patience, de compréhension et de psychologie. Il est très enrichissant. C'est un métier épanouissant... Parfois les employeurs ne comprennent pas que nous avons "une vie" après notre travail. Mais en général avec un peu de diplomatie et de communication, tout se passe bien. Les amplitudes horaires sont parfois assez im-

portantes et les journées de 10, 11 voir 12 heures ne sont pas rares », rapporte Fabrice.

« J'ai eu le bonheur et le luxe de m'occuper de mes enfants tout en exerçant un métier épanouissant à mes yeux, sachant qu'il faut accepter certaines contraintes (isolement, relations employeur/employé parfois délicates, travail physiquement exigeant...) », précise Marc.

Enfin, Jean-François : « Je me sens plutôt bien dans ce métier. L'avantage de celui-ci est que vous pouvez organiser votre planning, donc avoir une gestion du temps personnelle planifiée. C'est un métier qui demande de la méthodologie afin de ne pas se laisser déborder...il faut se former en permanence, utiliser un langage professionnel et ceci dans le but d'avoir une crédibilité auprès de nos employeurs et collègues ».

#### Alors, des regrets ?

« Pour résumer, depuis 17 ans, je ne regrette en rien mon choix d'exercer ce métier », se réjouit Marc.

« Aujourd'hui, je dirai que je ne regrette rien et j'ai encore tellement de connaissances à acquérir. Je dirai aux futurs collègues masculins que seule leur décision compte dans leur engagement. Le temps fait que vous serez acceptés », rajoute Jean-François.

« Quand un enfant part à l'école en étant prêt, on se dit qu'on a bien travaillé et c'est une grande satisfaction. J'encourage les hommes qui hésiteraient à se lancer, à oser car cela en vaut la peine », conclut Fabrice.

## INFO METIER

### Revalorisation du SMIC : impact sur les salaires

Au 1<sup>er</sup> mai dernier, en raison d'une revalorisation du SMIC, une hausse des montants minimums est intervenue, elle impacte sur :

- Le **salaires horaire brut** qui ne peut être inférieur à 0,281 fois le SMIC horaire brut (**3,24 € brut au 1<sup>er</sup> mai 2023**) ;
- **OU** au salaire minimum conventionnel (**3,36 € brut au 1<sup>er</sup> mai 2023**).

Ce montant peut être majoré de 4% si l'assistant maternel est titulaire du titre « Assistant maternel – garde d'enfants » : **3,49 € brut, soit 2,73 € net** (2,68 € net pour l'Alsace/Moselle).

ce titre s'obtient par le Plan de formation, le CPF et la VAE. Pour plus d'information : [Professionnalisation, VAE, Formation continue – IPERIA](#)

- Le montant de l'**indemnité d'entretien** ne peut être inférieur à 90% du minimum garanti, soit **3,69 €** par enfant pour une journée de **9h** d'accueil. Il ne peut être inférieur à 2,65€ et elle n'est pas versée en cas d'absence de l'enfant.

Source : [Pajemploi](#)

## Retour sur...



### Soirée bilan et création de petits objets:

Mardi 20 juin, un petit groupe d'assistantes maternelles des 2 antennes s'est retrouvé pour échanger sur le bilan des ateliers d'éveil, les souhaits pour 2024, réaliser de petits objets qu'elles vont pouvoir utiliser au quotidien avec les enfants. Cette soirée conviviale s'est terminée par un repas partagé.



### Balade chantée



Mardi 27 juin, 18 assistantes maternelles et 55 enfants du secteur Sud, ont profité d'une balade buissonnière en compagnie d'Erwan L'Herminier, narrateur et compositeur de musique verte. Cette sortie de fin d'année a été proposée sur la commune de Saint Julien.

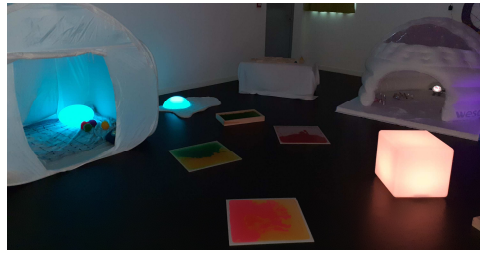


### Yoga des petits avec Caroline François (Plœuc-L'Hermitage)

Entre janvier et juin le relais a fait intervenir Caroline sur six matinées dédiées à l'éveil corporel. Enfants et assistantes maternelles se sont laissés guider par l'intervenante au gré d'exercices d'expressions corporelles ludiques empruntés au Yoga. Postures de loup, de serpent, de papillon et bien d'autres, nous ont permis d'accompagner les enfants à prendre conscience des possibilités de mouvement qu'offre le corps.

## Actualités pour votre secteur

### ● Projets communs du secteur Bien-être et échanges au programme



### La Bulle de Douceur se délocalise

Sophie et Christelle vous proposent de découvrir ou redécouvrir leur aménagement d'inspiration Snoezelen au pôle de proximité à Plœuc-L'Hermitage

Une semaine pour se relaxer dans un espace cocoon et apaisant, une bulle de douceur propice aux découvertes sensorimotrices.

Jeux de lumière, igloo, tapis moelleux, musique douce, une parenthèse un peu hors du temps, pour partager avec le tout-petit un moment de détente et d'éveil sensoriel.

### Balade contée avec Yann Quéré

Eveil sensoriel et Nature était au rendez-vous en 2023, c'est pourquoi pour démarrer la période, le Relais Petite Enfance vous

convie au Bois de Plédran pour une balade contée, avec Yann Quéré. Ouvrez vos oreilles et vos yeux et laissez vous guider par la narration de Yann conteur et passeur d'histoires au fil d'une balade dans les bois.

### Des séances musicales intergénérationnelles

Le Relais Petite Enfance du secteur Sud en partenariat avec les musiciens intervenants de l'agglomération et les EHPAD des communes de Plœuc-L'Hermitage et Quintin ont le plaisir de vous proposer des séances d'éveil musical intergénérationnelles.

Ces temps de rencontres à vocation sociale nous permettront de vivre des moments riches d'interactions, d'appréhender le temps qui passe, et de se découvrir au travers de comptines qui feront le lien entre petits et grands.

*A retenir. Session sur la commune de Plœuc L'Hermitage entre septembre et octobre 2023 et session sur la commune de Quintin prévue entre janvier et février 2024 ●*

### ● Antenne de Quintin Nouveaux lieux, nouveaux horaires



A compter de cette rentrée, les lieux des ateliers d'éveil et le créneau horaire sont modifiés pour ce qui concerne les ateliers jeux libres.

Ils auront lieu sur les communes de Quintin, Plaine Haute et Le Foëil de 10h00 à 11h15.

Un nouvel espace accueillera le Relais pour les animations « bébé lecteur ». Il s'agit de la nouvelle médiathèque « Les feuilles forgées » sur la commune de Le Foëil ●

Relais **Petite Enfance**

Saint-Brieuc Armor Agglomération

02 96 77 60 50

Saint-Brieuc Armor Agglomération, 5, rue du 71ème R.I. CS 54403, 22044 Saint-Brieuc Cedex 2 **Directeur de la publication** Ronan Kerdraon **Responsable de la publication** Karine Rondeau **Rédacteurs** Isabelle Rebourgeard, Isabelle Urbaniak, Anne-Sophie Tréguier, Christelle Riou, Carine Gélard, Sophie Kérichard, Roxane Rouillé **Impression** Roudenn Grafik **Diffusion** service RPAM Saint-Brieuc Armor Agglomération **Editeur** Saint-Brieuc Armor Agglomération **Crédits photos** Saint-Brieuc Armor Agglomération.



Le Relais Petite Enfance est un service gratuit, financé par Saint-Brieuc Armor Agglomération et la Caisse des Allocations Familiales.

La terre, la mer, l'avenir en commun

saintbrieuc-armor-agglo.fr

